

Romae apud Sanctos Apostolos duodecimo Kalendas Decembris Pontificatus nostri Anno Septimo. » BARROS cite des bulles de EUGÈNE IV en 1438 et de PIE II en 1459 dans le passage suivant : « De toda a terra que se decobriste per este nosso mar Oceano do cabo Bojador té as Indias inclusiue ». (Decad. I, lib. I, f. 14.) Ces bulles ne se trouvent pas dans les Bullaires. En revanche une bulle *Romanus Pontifex* de NICOLAS V du 8 janvier 1454 ne parle que de la Guinée et au delà : « Declaratio, tum soptam tum reliquam Africam a Promontoriis Baradoc, & Nam ad Ghineam usque, vel etiam ultra ad Antarticum, omniaque adjacentia Saracenorum Regna Lusitanae Coronae esse addicta... Datum Romae apud Sanctum Petrum anno incarnationis Dominicae millesimo quadragesimo quinquagesimo quarto, sexto idus Januarii, Pontificatus nostri anno octavo ».

On lit en manchette : « Ad Indos conquistum maximo labore iter ». Dans cette bulle, Nicolas V confirme les privilèges accordés par Martin V et Eugène IV.

Canaries.

Les Canaries avaient été conquises au commencement du xve siècle par le normand Jean de BETHENCOURT, au nom du roi de Castille; la situation de ces îles fut réglée par un traité signé à Alcaçova le 14 septembre 1479 entre AFFONSO V de Portugal et Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Il avait été convenu que les conquêtes des terres du Cap Non aux Indes avec les mers et les îles adjacentes seraient possessions portugaises, sauf les Canaries qui resteraient à la Castille.

Les difficultés avec Tanger avaient retardé le mouvement d'exploration; avec Affonzo V *l'Africain*, qui remplace Duarte en 1438, les voyages sont repris avec vigueur; jusqu'en 1446, 51 caravelles avaient été équipées par le Prince Henri et avaient descendu la côte à 450 lieues au sud du Cap Bojador.

Le Cap Vert.

Le Vénitien Alvise Ca da Mosto, sur l'initiative du prince portugais, fait deux voyages sur la côte d'Afrique et découvre les îles du Cap Vert (1455-6).

La mort du Prince Henri le Navigateur, le 13 novembre